Focus

08 Mars : JOURNEE INTERNATIONALE DE LA FEMME

Le 08 Mars 2018, s'est tenu à la salle d'AGORA SENGHOR de Lomé, l'apothéose de la journée Internationale de la femme sous la présidence de Mme la Ministre de l'Action Sociale, de la Promotion de la Femme et de l'Alphabétisation représentée pour la circonstance par Mme Akanti OUROA, Directrice Générale du Genre et de la promotion de la femme. Membres du gouvernement, représentants d'organismes internationaux, représentants des forces de sécurité et de défense, de la Société civile, les associations de femmes et autres corps de métiers se sont fortement mobilisés pour la circonstance.

Le thème international retenu pour l'édition 2018 est, ***« L'heure est venue : les activités rurales et urbaines transforment la vie des femmes »*** et le thème national est : ***« La participation de la femme à la gouvernance publique : Engagement et Défis ».***

Toujours dans le cadre de cette célébration, une conférence publique a eu lieu sous la modération de Mme Ashira ASSIH, ancien Ministre et Maître de conférences à l'Université de Lomé et animé par un panel composé de trois éminentes personnalités dont Mme BLESSOUSSI Ablavi, Préfet-Maire d'Agou), Mme Ayawavi DAGBAN - ZONVIDE, 3e Vice-Présidente de l'Assemblée Nationale et M. Barossika TOUH, Directeur Général de la Décentralisation. Par de brefs exposés, les deux premiers panélistes ont partagé leurs parcours avec l'assistance en revenant sur leurs expériences en tant que autorités administrative locale et femme politique en mettant en exergue le rôle que la femme peut et doit jouer en tant que actrice de la vie politique de son pays, les qualités qu'elle doit avoir et les difficultés et défis auxquels elle devra se préparer. Quant au troisième exposé plus technique, il a porté sur l'organisation administrative des préfectures, communes, les notions de collectivités territoriales et le transfert de compétences avec un accent particulier sur les enjeux de l'implication des femmes aux prochaines échéances électorales (municipales et législatives).

Ce panel riche en enseignements, questions et contributions des unes et des autres, a été suivi du discours du Ministre de l'Action Sociale, de la Promotion de la Femme et de l'Alphabétisation, Mme Tchabinandi KOLANI –YENTCHARE. d'entrée de jeu, elle a fait un état des lieux de la situation des femmes aux postes décisionnels et conclu sur la nécessité pour les femmes de faire des efforts pour être à l'avant – garde et aux gouvernants d'aider les femmes à jouer pleinement leur rôle de citoyennes capables de se présenter à des postes de responsabilités pour contribuer au bon développement de leur pays.

ATELIER DE PRODUCTION DES PLANS SECTORIELS D'OPERATIONNALISATION DE LA FEUILLE DE ROUTE DE L'UNION AFRICAINE POUR L'EXPLOITATION DU DIVIDENDE DEMOGRAPHIQUE

Tout comme les autres pays membres de l'Union Africaine, le Togo s'est engagé à opérationnaliser la Feuille de Route de l'Union Africaine afin de ***« Tirer pleinement profit du Dividende Démographique en investissant dans la Jeunesse »***. Ainsi le Gouvernement togolais, avec l'appui de l'UNFPA et de la BAD, a procédé au lancement officiel de ladite Feuille de Route le 15 juin 2017 au plan national. Dès lors, il incombe aux services techniques de contextualiser les orientations de cette Feuille par rapport aux priorités nationales, en vue de son opérationnalisation effective. C'est dans cette optique que la Direction des Etudes de Population a organisé du 5 au 9 mars 2018 à Kpalimé avec l'appui de l'UNFPA, un atelier technique de production des plans sectoriels d'opérationnalisation de ladite Feuille de Route au Togo.

Au total 22 participants venus des services techniques sectoriels concernés par les 4 piliers thématiques de la Feuille de Route de l'Union Africaine ont pris part à cet atelier. Il s'agit notamment des secteurs de la Santé (DGPIS et DSMIPF), de l'Education et de la Formation professionnelle (DPPEE), de la Jeunesse (DJEJ), de l'Emploi (DGE et ANPE), de l'Economie (DE), de l'Enseignement Supérieur (UL et URD) et de la Planification du Développement (DPPD et DEP) ont pris part aux travaux dudit atelier .L'UNFPA était représenté à l'occasion par le Chargé de programme Population et Développement, M Kanazogo MENSAH.

Les travaux de ces quatre jours ont consisté en l'analyse des orientations stratégiques du Plan National de Développement (2018-2022) et des stratégies/actions sectorielles pour une mise en cohérence des actions avec celles préconisées par la Feuille de Route de l'UA.

MISSION DE SUIVI DES COMITE D'HOMMES ET CLUB DES MERES

Du 26 Février au 03 Mars 2018, il a été organisé une mission conjointe de suivi de supervision dans les activités des comités d'hommes et des clubs des mères de la région maritime. Cette mission fait suite à celle organisée en décembre 2017 dans la région des savanes et qui a permis d'apprécier l'utilisation des outils à la disposition des ***« Papas champions »*** et ***« Clubs des Mères »,*** des formations sanitaires et des chargés de suivi de la Croix Rouge Togolaise (CRT). Grâce à ces outils, les différents acteurs de mise en œuvre de cette

stratégie, pourront renseigner la plateforme DHSI2 en donnant des informations chiffrées sur l'efficacité de ces structures dans l'amélioration de l'utilisation des services Santé Reproduction et la lutte contre les violences basées sur le genre (VBG).

C'était dans cette même optique qu'en 2017, un atelier a regroupé autour de la stratégie intégrée « ***Comité d'hommes*** », tous les acteurs impliqués notamment le Ministère de la santé, la Croix Rouge et UNFPA Togo. Grâce à cet atelier, les différents acteurs se sont accordés sur la mission et les résultats attendus de ces « ***Comité d'Hommes*** » et des « ***Clubs des Mères*** » et mis en place un mécanisme de suivi des activités et de rapportages au niveau communautaires et au niveau des formations sanitaires.

La stratégie « ***Comité d'Hommes*** » et « ***Club des Mères*** » a été initié en 2012 par le Ministère en charge de la promotion de la femme et celui en charge de la santé avec l'appui de UNFPA, aux fins d'améliorer l'accès des femmes rurales aux services de santé de la reproduction. Cette stratégie est basée sur la paire éducation des hommes en faveur de changement de comportement dans le cadre de la lutte contre les pratiques socio culturelles et les violences basées sur le genre et qui ont une incidence néfaste sur la santé des femmes et des enfants.

ATELIER DE VALIDATION DU PLAN STRATEGIQUE DE LUTTE CONTRE LA FISTULE OBSTETRICALE

Une trentaine de participants ont pris part le 20 mars 2018 à la salle de conférence de l'Ecole Nationale des Auxiliaires Médicaux (ENAM) Lomé, à un atelier technique de validation du plan stratégique de lutte contre la fistule obstétricale (FO).L'ouverture de cet atelier a été faite par Mme Ahlonkoba AITHNARD, Présidente de la Commission Nationale de la santé de la femme, de l'enfant et du nouveau – né, membre du comité de lutte contre la fistule obstétricale et conseiller du Président de la République en présence du directeur par intérim de la santé des mères et des enfants.

La cérémonie d'ouverture, a été marquée par trois interventions dont celle du Directeur par intérim de la santé des mères et des enfants, Dr Abram AGOSSOU et du Chargé de programme de l'UNFPA, Dr Yawo AGBIGBI, représentant l'institution partenaire.

Dans son adresse d'ouverture, la présidente de la Commission Nationale de la santé de la femme, de l'enfant et du nouveau – né, s'est félicité de l'appui que UNFPA Togo apporte à la lutte contre la fis-

tule en prenant en charge, l'évaluation du plan stratégique finissant et l'élaboration du nouveau plan (2018-2022).
Les participants constitués de membres du Comité Technique de lutte contre la FO, de la Commission Nationale de la santé de la femme, de l'enfant et du nouveau – né, du personnel de la DSMIPF, de médecins gynécologues et urologues, de délégués de l'OMS et AGIR PF et du Directeur régional de la santé de la région Centrale ont pris une part active à cet atelier qui est l'aboutissement d'un long processus.
En février 2013, le Ministère de la sante a élaboré un plan de lutte contre la FO. Ce plan étant arrivé à terme en 2017, une revue a été conduite par deux consultants au dernier trimestre 2017 avec une validation des outils par le comité FO. A la suite de cette revue, un nouveau plan a été élaboré avec l'appui du consultant principal. C'est dans le souci de soumettre ce plan à examen et validation à travers une approche participative que cet atelier a été organisé.
Au cours de cet atelier, le draft du nouveau plan a été présenté aux participants et trois groupes ont été constitués pour l'examiner. Mise à part quelques reformulations, les amendements ont portés sur certaines interventions proposées. Il s'agit notamment de la création d'un panier commun FO qui devra fédérer tous les appuis en faveur de la lutte contre la FO et l'utilisation des TIC pour le recensement des cas, favorablement accueillies par les participants.

ATELIER DE FORMATION SUR LA GESTION DES INTRANTS SR/VIH ET LE SYSTEME D'INFORMATION DE GESTION DE LA LOGISTIQUE (SIGL)

En 2017 lors d'une mission conjointe de suivi de la gestion des préservatifs SP/CNLS-IST/ DSMI-PF et UNFPA, il a été constaté que certains chargés de la gestion des intrants des OSC et certains points focaux étaient nouvellement affectés et n'avaient pas de maitrise de la gestion des intrants. Par ailleurs les préservatifs n'étaient pas pris en compte par les comités régionaux de gestion des intrants, ce qui rendait difficile le rapportage des données.

L'une des recommandations de cette mission était de renforcer les compétences des acteurs de la société civile et des formations sanitaires impliquées dans la gestion des intrants VIH en gestion de la logistique. Ces comités régionaux de gestion des intrants, constituent les relais et jouent un rôle important dans la chaine d'approvisionnement. En ce qui concerne les préservatifs qui sont distribués aussi en dehors du système de santé, leur gestion implique les points focaux VIH des districts, les M&E régionaux de la plateforme des OSC et des points focaux de ces OSC.

C'est dans ce cadre que le SP/CNLS-IST en collaboration avec le PNSL-IST et la DSMI-PF a organisé du 06 au 09 mars 2018, avec l'appui technique et financier de UNFPA et ONUSIDA, un atelier de renforcement des compétences des principaux acteurs de la gestion des intrants SR/VIH y compris les préservatifs au niveau des régions, districts et des OSC.

L'atelier a porté sur le Système d'information de Gestion de la Logistique (SIGL). La première session a regroupé 31 participants (dont 24 Points focaux VIH et 07 M&E de la Plateforme des OSC) du 06 au 08 Mars 2018 et la seconde session a regroupé 32 chargés de gestion des intrants le 09 Mars 2018 dans la salle de conférence de la CRT à Atakpamé.

Ces deux sessions ont été cofinancées par le SP/CNLS, l'UNFPA et les fonds UBRAF de ONUSIDA. Sous l'encadrement de 05 facilitateurs, la session de formation a été marquée par la cérémonie d'ouverture, les préliminaires, les exposés en plénière, les travaux pratiques de groupes et exercices individuels. Notons qu'un appui régulier en suivi-supervision de ces prestataires et surtout de la mise en application des enseignements reçus permettra d'améliorer d'une manière globale, la gestion des intrants.